



CP 2021\_01  
13 janvier 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### **LUTTE CONTRE LA COVID-19 : Le SDIS 25 s'arme d'une Unité mobile de vaccination anti-covid (UMVAC 25) pour vacciner ses personnels !**

Depuis le début de la crise sanitaire, le SDIS 25 met tout en œuvre pour la protection en intervention et le suivi de ses agents malades ou cas contacts.

Les sapeurs-pompiers de plus de 50 ans ou à risque ont désormais accès aux centres de vaccinations. Ces centres, en nombre limité, ouverts uniquement en journée, sont parfois éloignés des casernes des sapeurs-pompiers du Doubs.

Or le SDIS est composé à 80% de sapeurs-pompiers volontaires affectés pour la majorité en secteurs éloignés d'un centre vaccinal et peu disponibles en journée.

C'est pourquoi le service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers du Doubs déploie une unité mobile de vaccination anti-covid qui se déplacera dans le département pour permettre l'accès à la vaccination aux sapeurs-pompiers volontaires répondant aux critères.

Cette unité mobile est composée d'un binôme médecin-infirmier sapeurs-pompiers, équipé du nécessaire de vaccination. Grâce à ce véhicule, ils pourront réaliser la vaccination, la gestion administrative, les déclarations en ligne ainsi que la surveillance des sapeurs-pompiers vaccinés.

« Comme nous le pratiquons au quotidien en matière de formation, ce ne seront donc pas les sapeurs-pompiers qui iront au vaccin mais le vaccin qui ira à eux » souligne Christine BOUQUIN.

La première session de vaccination réalisée par l'unité mobile aura lieu à la caserne des sapeurs-pompiers de Vercel **le samedi 16 janvier 2021 à partir de 9h à 11h.**

### **Contacts :**

Médecin-Cheffe Laure-Estelle PILLER – 03 81 85 36 21 ou 06 74 75 77 48

Service départemental d'incendie et de secours du Doubs  
10, chemin de la Clairière \_ 25042 Besançon Cedex  
TEL. 03 81 85 36 00 \_ FAX. 03 81 85 37 09

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)